



Conseil Municipal

du 05 avril 2023 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- Délibération : Approbation et vote du Compte Administratif 2022
- Délibération : Approbation du Compte de Gestion 2022
- Délibération : Affectation du résultat 2022 du budget principal
- Délibération : Vote du taux des taxes locales pour l'année 2023
- Délibération : Vote du Budget Primitif 2023
- Rapport des commissions
- Questions diverses

DELIBERATIONS

→ APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Maire présente le compte de gestion à l'Assemblée puis, Madame Dominique LEFLON, doyenne de l'Assemblée, présente le compte administratif 2022 qui fait apparaître un excédent de clôture de 125 869.01 €, se décomposant comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 254 616.42 €
- Déficit d'investissement : 128 747.41 €

Madame LEFLON déclare le compte administratif conforme au compte de gestion tenu par la perception et demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil Municipal qui a ainsi constaté la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion) approuve le compte de gestion 2022 à l'unanimité des membres présents.

Puis Monsieur le Maire sort de la salle et l'Assemblée délibérante vote le compte administratif 2022 à l'unanimité des membres présents.

→ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2022, soit 254 616.42 € en Recettes d'Investissement, au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour 204 616.42 € et en Recettes de Fonctionnement au compte 002 « excédent antérieur reporté du fonctionnement » pour 50 000 €.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

→ VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur le Maire rappelle en introduction le contexte économique actuel et précise que le taux de la Taxe d'Habitation n'est plus reconduit à compter du 1er janvier 2021 mais qu'une nouvelle taxe d'habitation pour les résidences secondaires et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS) peut être décidée pour 2023.

Il rappelle les taux pour 2022 et propose de les reconduire à l'identique comme suit :

- Taxe Foncier bâti : 26.28 %
- Taxe Foncier non bâti : 33.37 %

Et il propose la THRS au taux de 14.12 %

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux d'impôts locaux présentés par Monsieur le Maire pour l'année 2023.

→ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame Dominique LEFLON présente les restes à réaliser 2022 :

- Dépenses d'investissement : 175 001.23 €
- Recettes d'investissement : 229 632.98 €

Elle demande au Conseil Municipal de les approuver et de les intégrer au budget primitif 2023.

Monsieur le Maire présente ensuite en détail à l'Assemblée le budget primitif 2023 qui s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement : 1 038 624.69 €
- Section d'investissement : 525 461.06 €

L'Assemblée vote le budget primitif 2023 à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION CCAS

→ RAPPEL ENCOMBRANTS : un ramassage gratuit des encombrants auprès des personnes isolées et/ou sans moyens de transports pour la déchèterie existe.

Toute demande devra se faire auprès du CCAS qui validera la demande et transmettra ensuite à l'adjoint à la Voirie pour organiser les ramasses au cas par cas avec les agents techniques.

COMMISSION FLEURISSEMENT, EMBELLISSEMENT, ENVIRONNEMENT

→ RAPPEL : les commandes groupées de fleurs sont à rendre pour le 25 avril 2023 au secrétariat de la mairie.

La distribution des fleurs se fera le **vendredi 5 mai de 18h30 à 20h30** à la salle polyvalente.

La plantation communale aura lieu le **samedi 13 mai 2023 de 10h à 12h**. Venez nombreux !

→ LE MARCHÉ DE L'ENVIRONNEMENT : ce marché se tiendra toute la journée du **samedi 3 juin 2023** autour de la salle polyvalente. Les agriculteurs de la commune qui le

souhaitent, pourront tenir un stand gratuitement, en s'inscrivant rapidement auprès de la mairie.

→ LA BIODIVERSITÉ : l'atlas de la biodiversité s'étoffe de jour en jour. La réunion publique du 24 mars a permis de faire un point sur le travail déjà effectué, avec toutes les données récoltées et de présenter toutes celles à venir.

Plusieurs animations sont prévues à court terme :

- **6 mai** : Balade avec la LPO, thème "les oiseaux des milieux ouverts". RDV à 9h à la mairie.

- **13 mai** : Animation avec Arthropologia, formation "accueillir la biodiversité au jardin". RDV à 15h au cimetière.

- **27 mai** : Balade avec la LPO, thème "les oiseaux nicheurs". RDV à 9h à la mairie

- **3 juin** : marché de l'environnement + Vote et résultats du concours photo

De même, d'autres inventaires seront réalisés sur 2023, si vous souhaitez participer aux recherches listées ci-après, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou du Club Nature :

- Recherche d'espèces d'insectes
- Recherche de gîte pour chauves-souris
- Recherche de nidification de rapaces, d'hirondelles et de martinets
- Recherche de pelote de réjection

COMMISSION URBANISME

→ PLU : INFO PROJET CROIX ROUSSE : Les services de l'Etat doivent transmettre leur avis prochainement.

COMMISSION TOURISME ET PATRIMOINE

→ COURZ'Y TRAIL PARK : Une séance de coaching gratuite avec Emmanuel Meyssat est programmée le **dimanche 30 avril à 10h** (flyer en fin de compte rendu)

→ CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE : L'Orchestre Symphonique du pays de l'Arbresle se produira le **samedi 30 septembre** avec comme thème les musiques de films. Retenez la date.

COMMISSION VIE ECONOMIQUE

→ BOULANGERIE :

Un projet est en cours pour promouvoir la boulangerie.

Courzieu est une commune au riche patrimoine : bâtiments, carillon, patrimoine naturel, aqueduc, Oppidum classé etc. Mais le patrimoine est aussi parfois dans l'assiette. Si la commune est renommée pour la Fraise, il lui manque cette fameuse spécialité locale à base de ce fruit savoureux. Spécialité qui fait la réputation d'un lieu, que l'on ramène à ses amis après être passé sur la commune, que l'on se transmet de génération en génération etc.

Comme vous le savez, la pérennité des artisans boulangers-pâtisseries est fragilisée par l'augmentation très importante des coûts de l'énergie et des matières premières. La boulangerie-pâtisserie de COURZIEU « chez Alex et Nico » n'échappe pas malheureusement à la règle et a été très présente dans les médias et sur les réseaux sociaux pour manifester son désarroi face à cette crise. S'il faut savoir montrer sa colère, il faut aussi savoir se retrousser les manches, se battre, faire preuve d'initiative, de motivation et aller chercher de l'activité supplémentaire.

La municipalité fait, elle, tout son possible pour les accompagner depuis leur installation sur la commune et entend bien poursuivre.

Fort de tous ces constats, l'idée est venue de créer au sein de ce commerce la fameuse recette gastronomique locale qui deviendra LA spécialité pâtissière de la commune. Ce gâteau devra être, tout d'abord, délicieux, transportable et accessible à tous. L'idée n'est pas de faire une pâtisserie élitiste. Cette recette entrera pleinement dans le patrimoine de la commune, dans son patrimoine culinaire.

Cette recette attirera de nouveaux clients dans le commerce, générera du chiffre d'affaire supplémentaire. C'est en tout cas l'un des objectifs attendus.

Pour réussir ce challenge, la commune a mandaté un des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) en pâtisserie, Jean-Jacques BORNE, afin de venir épauler nos artisans locaux. Ce chef au col bleu-blanc-rouge va étudier en amont plusieurs recettes potentielles répondant à la demande formulée plus haut (au moins 5) et viendra les tester et les peaufiner avec l'équipe de chez ALEX ET NICO le **jeudi 20 avril après-midi**. En fin d'après-midi, une dégustation aura lieu entre JJ BORNE, les artisans, et un panel de dégustateurs afin de choisir celle qui deviendra LA spécialité de Courzieu.

Cette nouvelle recette pourra être mise à l'honneur notamment lors de la Fête de la Fraise qui aura lieu le **dimanche 11 Juin** (Flyer en fin de CR).

COMMISSION VIE LOCALE

ET ASSOCIATIVE

→ Courz'y Fêtes : **Fête de la fraise 11 juin 2023**

Comme évoqué dans le précédent bulletin, les voitures stationnant dans le village devront être garées soit au parking au-dessus de l'auberge du Pastoureau, soit au parking de la salle polyvalente dès le samedi matin 10 juin. Un arrêté municipal sera affiché dans les délais légaux pour vous le rappeler. D'avance merci pour le respect de cette consigne.

• Des équipes se sont déjà constituées pour la décoration des chars, nous les remercions vivement pour leur implication. Vous pouvez bien sûr les rejoindre à tout moment. Rappel des contacts :

- **Hameau 1** Daniel Bouteille 06 88 79 67 86 (Verchères, Lafont, Longecombe, Le Parc, Les Jumeaux)

- **Hameau 2** Ophélie Grataloup 06 13 87 55 09 (Sottizon, La Verrière, Les Avergues, Chazeau, La Roue, Sur la Ville, Le Gonin, Le Bourbon, Le Biterney).

- **Hameau 3** Jérémie Bastion 07 86 10 20 55 (Pomeyrieux, Le Pâque, Le Georges, Le Dalaire)

- **Hameau 4** Sylvie Cherblanc 06 89 02 65 89 (La Giraudière, La Moronnière, La Randonnière, Le Barange, La Danielle)

- **Hameau 5** Lucie Hemon 06 98 22 61 42 (La Buissonnière, Les Allognets, Le Giraud, Corrompt, Les Gouttes, La Zone Artisanale)

- **Hameau 6** Daniel Badoil 06 80 04 56 95 (Le Village, Les Hôtelleries, Le Lotissement)

• La recherche de bénévoles pour nous prêter main forte continue, cela peut-être pour les diverses installations dans le village dès le samedi matin, une aide au rangement le lundi, mais aussi le jour de la fête le dimanche (aide aux buvettes sur un créneau de 2 heures, fabrication de crêpes le dimanche matin avec ingrédients fournis par notre association bien sûr). Pour vous faire connaître contactez Daniel Badoil au 06 80 04 56 95.

D'avance merci pour votre mobilisation et votre compréhension.

DELEGATIONS EXTERIEURES

- CCPA : la communauté de communes a lancé une étude de faisabilité d'aménagement de modes doux dans les centres bourgs (piétons, vélos...). Une présentation du diagnostic réalisé le 8 mars dernier à Courzieu est faite à l'assemblée. Des ajustements seront encore étudiés afin d'avancer vers une proposition finale.
- SIDESOL : comme toutes les collectivités, le syndicat a voté également son budget pour l'année 2023.
- SIVOS : le budget 2023 a aussi été voté avec de nombreux projets tels qu'un conseil citoyen de jeunes ou une exposition, dédiée aux élèves, d'œuvres d'art du musée de Villefranche dans l'établissement ou encore des aménagements pour la cour du collège.

Fin de séance à 22h50
Prochain conseil Municipal :
le mercredi 26 avril 2023 à 20h30

**LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2020
SONT OUVERTES.
MERCİ DE VOUS ADRESSER SOIT À LA MAIRIE SOIT À L'ÉCOLE
JACQUES PRÉVERT.**

INFOS COMMUNALES

DATE	EVENEMENT	LIEU
12 AVRIL 2023	PERMANENCE CCAS	DE 9H A 11H EN MAIRIE
13 AVRIL 2023	DON DU SANG	DE 9H A 13H ET DE 15H A 19H à L'ARBRESLE
22 AVRIL 2023	PERMANENCE CCAS	DE 9H A 11H EN MAIRIE
26 AVRIL 2023	MERCREDI DECOUVERTE : tourbière + oppidum du Châtelard	A 14H
30 AVRIL 2023	COURZ'Y TRAIL PARK	DE 10H A 12H PARKING SP

INFOS ASSOCIATIVES

DATE	EVENEMENT	LIEU
23 AVRIL 2023	INSCRIPTIONS CLASSES EN 3	DE 9H A 12H SALLE DE REUNIONS LOUIS BESSON